

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 avril 2018

---

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

Rejeté

## AMENDEMENT

N° CE1363

présenté par  
M. Leclabart

-----

### ARTICLE 13

Supprimer les alinéas 1, 3 et 4.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le renforcement de l'arsenal répressif en matière de protection animale peut poser question, d'autant plus qu'aucun atelier EGA, n'avait conclu sur de telles mesures.

Le risque de leur extension au code rural serait accentuer la pression de la part des ONG sur le terrain, alors que certaines sont fondamentalement anti-élevage, et pourraient avoir intérêt à multiplier les signalements pour demandes des dommages et intérêts.